

Résultats des votes
Assemblées Générales Ordinaire, Extraordinaire et Spéciale
de la société Forestière Equatoriale du 15 juin 2010

1) En Assemblée Générale Ordinaire

8 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 133 290 actions au nominal de 2 500 FCFA sur les 141 333 actions composant le capital social et aux 133 290 actions sont attachées 260 006 voix. Le Quorum est de 96,99 %.

Première résolution	Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2009	Adoptée à l'unanimité
Deuxième résolution	Affectation du résultat	Adoptée à l'unanimité
Troisième résolution	Approbation des conventions réglementées	Adoptée à l'unanimité
Quatrième résolution	Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes titulaire	Adoptée à l'unanimité
Cinquième résolution	Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes titulaire	Adoptée à l'unanimité
Sixième résolution	Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes suppléant	Adoptée à l'unanimité
Septième résolution	Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes suppléant	Adoptée à l'unanimité
Huitième résolution	Quitus de leur gestion aux membres du conseil	Adoptée à l'unanimité
Neuvième résolution	Pouvoirs pour les formalités	Adoptée à l'unanimité

2) En Assemblée Générale Extraordinaire

8 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 133 290 actions au nominal de 2 500 FCFA sur les 141 333 actions composant le capital social et aux 133 290 actions sont attachées 260 006 voix. Le Quorum est de 96,99 %.

Première résolution	Suppression du droit de vote double	Adoptée à l'unanimité
Deuxième résolution	Pouvoirs pour les formalités	Adoptée à l'unanimité

3) En Assemblée Spéciale

Le 15 juin 2010, suite aux assemblées générales extraordinaire et spéciale de Forestière Equatoriale, le droit de vote double attaché aux actions pour lesquelles il était justifié d'une inscription nominative de cinq ans au moins au nom du même actionnaire, a été supprimé.

7 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 126 716 actions au nominal de 2 500 FCFA sur les 126 729 actions ayant le droit de vote double et aux 126 716 actions sont attachées 253 432 voix. Le Quorum est de 99,99 %.

Première résolution	Suppression du droit de vote double	Adoptée à l'unanimité
Deuxième résolution	Pouvoirs pour les formalités	Adoptée à l'unanimité